

Réunions de calendrier.

Les réunions pour l'établissement du calendrier interclubs 2018/2019 auront lieu comme suit :

➔ **Attention** : L'AP de début de saison débutera à 18h30 et précédera la réunion de calendrier EST.

• **Calendrier EST** : Vendredi 24 août 2018 à 19h30 : Attribué au club de Ping La Louvière
➤ **Lieu** : Salle Omnisports de Bouvy, Rue de Bouvy 127 à 7100 La Louvière

• **Calendrier OUEST** : Samedi 25 août 2018 à 18h30 : Attribué au club de Palette Saint Piat Tournai
➤ **Lieu** : L'OLYM-PIAT, Rue Hippolyte Boulenger, 4 à 7500 Tournai

<u>EST :</u>	<u>OUEST :</u>
<u>Dames :</u> 1 - 2B - 3B - 3C	<u>Dames :</u> 2A - 3A
<u>Messieurs :</u> 1A - 1B	<u>Messieurs :</u>
2C - 2D	2A - 2B
3E - 3F - 3G - 3H	3A - 3B - 3C - 3D
4G - 4H - 4I - 4J - 4K - 4L	4A - 4B - 4C - 4D - 4E - 4F
5H - 5I - 5J - 5K - 5L - 5M - 5N - 5O	5A - 5B - 5C - 5D - 5E - 5F - 5G
6J - 6K - 6L - 6M - 6N - 6O - 6P - 6Q - 6R	6A - 6B - 6C - 6D - 6E - 6F - 6G - 6H - 6I

Avec le plus d'équité possible, certains se trouveront plus proches d'un groupe que de l'autre, ce sont, pour la plupart, ceux qui se déplacent chaque année aux deux réunions.

Pour les autres nous nous excusons mais il n'était pas possible de faire autrement.

Les fournitures seront distribuées à la première réunion de calendrier à laquelle vous participez.

Afin de faciliter les contacts lors de ces réunions, les délégués sont invités à épingler sur eux un « badge » avec le nom du club. Chaque club est tenu d'envoyer un délégué minimum. Les absents devront accepter les dates et heures proposées par leurs « adversaires ».

Grille horaire interclubs : Le jour officiel est le samedi. Le club **visité** peut fixer l'heure du début de la rencontre (heure pleine ou demi-heure) pour l'interclubs monsieur et dame selon les critères suivants :

Divisions	Messieurs	Dames
1	Entre 19h → 20h	Entre 10h → 13h
2	Entre 19h → 20h	Entre 10h → 13h
3	Entre 19h → 20h	Entre 10h → 13h
4	Entre 16h → 20h	-
5	Entre 15h → 17h	-
6	Entre 13h → 15h	-

Les clubs peuvent évidemment se mettre d'accord, pour un autre jour et/ou une autre heure, ceci étant en fait le but de ces réunions – Voir aussi la rubrique « IMPORTANT ». Les matches ne peuvent être retardés. Vous pouvez vous contacter et trouver des arrangements avant la réunion et les confirmer lors de celle-ci.

Pour le vendredi 24 août (EST), il est important que les délégués soient présents à 18h15 au plus tard pour l'Assemblée Provinciale et ensuite se mettre d'accord entre eux sur le calendrier avant l'officialisation; celle-ci débutera si possible vers 20H30.

IMPORTANT.

Ne boudez pas les réunions de calendrier. Elles sont organisées pour vous. Pour vous permettre de résoudre, de vive voix, sportivement et dans la bonne humeur, les problèmes qui n'ont pas pu ou ont été mal résolus par le secrétariat (Avec toutes nos excuses ; mais à l'impossible, nul n'est tenu). Beaucoup de clubs de la province ont fait des demandes particulières. Un maximum a cependant été fait pour répondre à vos souhaits.

Le CPH a décidé, dans cet ordre d'idée, de rappeler les règles suivantes :

Pour les divisions 1 à 5 et 1 à 2 dames, le retrait d'une équipe équivalra à un forfait général et l'amende appliquée.

Pour les divisions 3 dames et 6 messieurs, les ajouts sont toujours possibles. Pour éviter tout problème, il est demandé aux clubs désirant ajouter une ou plusieurs équipes dans ces divisions de donner l'emplacement libre désiré.

Toujours pour les divisions 3 dames et 6 messieurs, les retraits seront acceptés, mais pourront donner lieu à un glissement d'une équipe dans une autre série. Ces modifications seront affichées à la réunion. Aucune amende ne sera d'application si nous sommes prévenus au-moins trois jours avant la réunion. Aucun ajout, ni retrait ne seront acceptés au-deçà de ces trois jours. Pour les retraits, cela équivalra à un forfait général avec application de l'amende.

Nous espérons que vous respecterez ces remarques et le travail combien fastidieux de vos dirigeants.

Nous vous remercions d'avance et bonne saison sportive 2018/2019 !

SAISON 2018 – 2019

Calendrier interclubs provincial

↩ Aller	-	Retour ↪
08/09/2018 A / -	A / R	05/01/2019
15/09/2018 Semaine 1	Semaine 12	12/01/2019
22/09/2018 Semaine 2	Semaine 13	19/01/2019
29/09/2018 Semaine 3	Semaine 14	26/01/2019
06/10/2018 Semaine 4	Semaine 15	02/02/2019
13/10/2018 A / R	A / R	09/02/2019
20/10/2018 Semaine 5	Semaine 16	16/02/2019
27/10/2018 A / R	Semaine 17	23/02/2019
03/11/2018 Semaine 6	A / R	02/03/2019
10/11/2018 Semaine 7	Semaine 18	09/03/2019
17/11/2018 Semaine 8	Semaine 19	16/03/2019
24/11/2018 Semaine 9	Semaine 20	23/03/2019
01/12/2018 Semaine 10	Semaine 21	30/03/2019
08/12/2018 Semaine 11	Semaine 22	06/04/2019
16/12/2018 A / R	- / R	14/04/2019
23/12/2018 A / R	TF	27/04/2018
29/12/2018 A / R	Barrages	28/04/2018
	TF et Barrages	04/05/2018

GRILLE UTILISEE POUR ETABLIR LE CALENDRIER

1 (12)	2 (13)	3 (14)	4 (15)	5 (16)	6 (17)	7 (18)	8 (19)	9 (20)	10 (21)	11 (22)
8 - 1	1 - 10	12 - 1	1 - 3	11 - 1	1 - 7	9 - 1	1 - 5	2 - 1	6 - 1	5 - 2
10 - 3	9 - 2	2 - 11	5 - 7	3 - 5	3 - 11	7 - 3	3 - 9	3 - 4	2 - 3	3 - 6
12 - 5	3 - 12	4 - 7	9 - 11	7 - 9	5 - 9	11 - 5	7 - 11	5 - 6	4 - 5	1 - 4
2 - 7	11 - 4	8 - 3	2 - 4	12 - 2	2 - 8	10 - 2	6 - 2	8 - 7	12 - 7	11 - 8
4 - 9	5 - 8	6 - 9	6 - 8	4 - 6	4 - 12	8 - 4	4 - 10	9 - 10	8 - 9	9 - 12
6 - 11	7 - 6	10 - 5	10 - 12	8 - 10	6 - 10	12 - 6	12 - 8	11 - 12	10 - 11	7 - 10